



## Procès-verbal

**Assemblée Générale ordinaire du vendredi 12 janvier 2018**

**Exercice 2017 du Comité de Vendée de tir à l'arc**

**Clubs présents ou représentés** : Archer Club Aizenay, Archers Challandais, Cie Archers Saint Georges, Les Garna'Archers, Les Carquois de Grasla, Archers de Grosbreuil, Archers Richelieu, Archers de la Chouannerie, Tir à l'Arc Fontenaisien, Archers de la Digue, Archers du Haut Bocage, Amicale Beignon-Basset, Archers de Saint Gilles et Archers Montois,

**Clubs absents** : Archers du Marais, Barbâtre, Archers Chantonnois, Archers La Châtaigneraie, Archers Saint Aubinois,

L'assemblée est présidée par Pascal Lapkine en qualité de Président.  
Chantal Mora-Tâche, Secrétaire Générale est secrétaire de séance.

L'ensemble des membres étant présents ou représentés, l'assemblée peut valablement délibérer. (63 voix sur 83)

### Ordre du jour :

- I Allocution de bienvenue de Pascal Lapkine
- II Lecture du PV de la précédente A.G. et vote,
- III Rapport moral et vote,
- IV Rapport des différentes commissions,
- V Rapport d'arbitrage,
- VI Rapport financier et vote,
- VII Désignation du nouveau vérificateur aux comptes,
- VIII Budget prévisionnel, récompenses et vote
- IX Election de nouveaux membres au Conseil d'Administration,
- X Questions diverses,
- XI Pot de l'amitié, Clôture de l'assemblée générale par le Président.

**Ouverture de séance : 20h30**

## **I Allocution de bienvenue de Pascal Lapkine**

Pascal présente ses vœux, remercie les clubs de leur présence.

## **II Lecture du PV de la précédente A.G. et vote**

Chantal présente le procès-verbal de la précédente Assemblée Générale qui est **adopté à l'unanimité**.

## **III Rapport moral et vote**

Pascal présente le rapport moral pour l'année 2017 (annexe 1)

**Adopté à l'unanimité.**

## **IV Rapport des différentes commissions**

### Commission Matériel

Patrick Fontenelle rappelle que sur les 28 valises dont dispose le Comité, 18 valises ont été attribuées dans 7 clubs vendéens.

Pascal précise que le stockage et l'entretien de ces arcs reposent sur les épaules de Patrick. Par ailleurs, ces arcs sont entreposés dans un espace sans sécurité ni assurance. Ils sont amortis depuis longtemps. En cas de vol ou de destruction, s'ils étaient assurés, il n'y aurait aucun remboursement.

C'est pour cela que le conseil d'administration a décidé de partager les arcs et les quelques paires de branches entre les clubs qui en ont besoin et de libérer Patrick de cette charge.

Décision mise au vote : **Adoptée à l'unanimité.**

Les arcs distribués restent donc dans les clubs, les arcs disponibles seront mis sur le site à la disposition des clubs.

### Commission communication, 3D, matériel

Pas d'activité, pas de rapport.

## **V Rapport d'arbitrage**

Gaël présente son rapport (annexe 2)

Il remercie l'ensemble des arbitres qui lui renouvelle leur confiance dans la coordination des arbitres de Vendée.

Il insiste sur la tenue qui parfois, laisse à désirer (conformité, propreté) et rappelle qu'un archer sur un podium doit être en tenue du club qu'il représente ou en tenue blanche. En cas de non-conformité, pas de podium.

Huguette Boisseau (Les Sables) demande où elle peut trouver le coût des arbitres et Pascal Grudé (Aizenay) informe que lors d'un concours le tarif d'un arbitre était fantaisiste !

Gaël rappelle que la fiche de défraiement des arbitres se trouve sur le site du Comité Régional et que les tarifs officiels sont pour 2017 et 2018 :

- 15 € pour 1 départ
- 20 € pour 2 départs **pour une journée complète**
- 30 € pour 3 départs **dans la même journée.**

À cela, il faut ajouter une indemnité kilométrique de 0.35 € du kilomètre.

Le règlement de ces prestations peut être effectué en espèces, en chèque ou par virement en accord entre le club qui reçoit et les arbitres de la compétition.

Gaël fait un bref résumé sur le site et le matériel mutualisé.

Le site a été bloqué en début de saison, mais que tout est rentré dans l'ordre et que les clubs peuvent fournir les informations qu'ils souhaitent voir apparaître sur le site ; une seule adresse mail : arc85.cd@gmail.com

Pour le matériel mutualisé : pas de souci particulier pour les chevalets. Ne pas oublier de mettre les cales pour la stabilité. Quant aux feux, les batteries ont quelques difficultés, parfois, pour tenir la journée complète et quelques leds sur une valise sont défectueuses, mais n'empêchent en rien le bon déroulement d'une compétition.

## **VI Rapport financier**

Stéphanie présente une nouvelle application (basicompta) puis commente les comptes 2017 du Comité (annexe 3).

Compte de résultats (annexe 4) et bilan (annexe 5).

**Adopté à l'unanimité.**

## **VII Désignation du vérificateur aux comptes 2018**

Isabelle Lacreuse (Les Brouzils) et Sabine Duriez (St Jean de Mts) se proposent pour être vérificatrices.

**Adopté à l'unanimité.**

## **VIII Budget prévisionnel 2018**

Pas tout à fait terminé, il sera présenté très bientôt.

Compte-tenu des réductions substantielles des subventions, il faut être prudent.

Cette année, le Comité envisage une réduction des récompenses pour les différents Championnats de France, présentée comme suit :

- 50 € pour un podium (décision maintenue)
- 50 € du 1<sup>er</sup> au 10<sup>ème</sup>
- 30 € du 11<sup>ème</sup> au 20<sup>ème</sup>

Cette décision n'est pas définitive, elle évoluera en fonction des ressources du Comité.

Voix contre : 6

Abstentions : 14

Voix pour : 43

Adopté à la majorité.

## **IX Election de nouveaux membres au Conseil d'Administration**

Ont envoyé leur candidature :

Daniel LACREUSE Les carquois de Grasla

Philippe LORTEEUW Aizenay

Stéphane PITTE Fontenay, qui préfère se retirer.

Daniel Lacreuse et Philippe Lorteeuw sont **élus à l'unanimité.**

### **X Questions diverses**

Revoir la distribution des récompenses, lors d'une AG ou d'un concours pour officialiser davantage cette distribution. Le bureau y réfléchit et attend les propositions des clubs.

Aizenay et Challans se sont associés pour demander l'organisation du championnat de France 2019, Salle, Jeunes, au Vendéspace. La réponse devrait tomber fin janvier.

Les 16, 17 et 18 mars 2018 aura lieu le Championnat de France Handisport à Saint Herblain. Appel aux bénévoles.

### **XI Pot de l'amitié, Clôture de l'assemblée générale par le Président**

**Fin de séance à 23h10.**

Le Président

Pascal Lapkine



La Secrétaire Générale

Chantal Mora-Tâche

